


REUNION DES SAGES LE 20/06/2018

Présents : * Mairie de Saint-Agnant * Mme MOUSSET - Adjointe - * Mesdames: BONNARD Jeanine, FABRIGUES Christiane, * Messieurs: COULLANDREAU, FILIPPI, GRENECHE, MARTINEAU, OSSANT, REAU, * Absents : M. REMEUR - M.AUFFROY (absents excusés).		
DEMANDES ET OBSERVATIONS DES SAGES	REPONSES APORTEES AUX QUESTIONS ET INTERROGATIONS DES SAGES	REPONSES APORTEES AUX QUESTIONS ET INTERROGATIONS DES SAGES LORS DE LA REUNION DU 17 JANVIER 2018
DOSSIER DU CANAL DE LA BRIDOIRE		
Avec le Département, aménagement de l'Avenue du Canal de la Bridoire: souhaitable jusqu'à l'allée des forêts (sécuriser le lotissement et le chemin des écoliers)	Convention signée avec la D.I.D pour les travaux subventionnés à 50%. Connaître dans son intégralité le projet des travaux prévus. Accord de la Mairie pour obtenir le projet dès l'obtention des documents.	Dossier en attente, rien de nouveau.  En septembre, s'informer sur l'avancée du dossier.
Demande: d'un passage piétons à la hauteur des Halles du Marais.		
Penser au stationnement		
Demande à la D.I.D d'un nettoyage du parapet du pont (coup de Karcher)		
Demande d'éclairage : * Avenue de Villeneuve (des halles du Marais à la Briqueterie)		
* Installation au feu d'un panneau lumineux.		
* Réflexion sur la nécessité d'évacuation des eaux pluviales		
NOUVEAUX DOSSIERS		
Projet de créer une commission communautaire dans le cadre du développement du cyclotourisme.	Circuit en Charente Maritime avec description de l'itinéraire.	Réunion le 10/9 à 14h.30, le conseil des sages sera représenté par M. AUFFROY et REAU
Action Nationale Commune Propre les 28/29/30 Septembre 2018		Nécessité de préparer cette action début septembre avec M. Gilardeau et M. Caillas président de l'ACCA.
Nouveau dossier concernant le terrain à côté du Garage Bridier	Demande de renseignements complémentaires à la Mairie concernant ce dossier.	
Etudier le stationnement dangereux au chemin rouge		

DEMANDES D'INTERVENTIONS

Rue de la Pilone : suite aux travaux effectués par la SAUR, le marquage existant des places de parking n'a pas été retracé.	La SAUR a été contactée par la Mairie. Dans l'attente de la réactivité de la SAUR.	Nécessité de recontacter la SAUR pour finaliser leurs travaux. Nous demandons à la municipalité d'intervenir tant au début de travaux qu'à la fin. Une procédure de contrôle s'impose. Cela concerne tout les travaux : de voirie, d'électricité, fibre optique et de la Saur.
	Panneau signalétique à la hauteur du dentiste à changer.	Va être étudié. En attente. Ou en est la demande ?
Réfection du parking des halles du Marais avec signalétique.		Actuellement en travaux. Nécessité d'intervention pour les eaux usées.
Direction vers EMMAUS, la route s'affaisse, endroit dangereux.	Devis en cours	Résultat du devis ?
Quelle solution pour la vitesse excessive, avenue de la Poste ?	La mairie va tenter de se munir d'un appareillage adéquate afin de faire contrôler la vitesse sur cette rue. En fonction des résultats, des dispositions pourront être prises.	Le syndicat de la voirie va participer à l'action. Toujours en attente. Etudier l'éventualité d'un sens unique. Une réflexion s'impose sur les moyens à adopter.

INTERROGATIONS & REPONSES

Le réaménagement de la Mairie a été prévu, ce qui nécessite un investissement important. Ces travaux sont-ils indispensables ? Pourrait-on prévoir qu'une réfection extérieur (aspect visuel, vitrine de la commune) compte-tenu des interrogations sur le budget 2018	Les travaux engagés en 2018 sont justifiés et irréversibles. Ils se feront à l'intérieur de la Mairie : - accessibilité au bureau de Mme le Maire (mise aux normes) - Chauffage (chaufferie dont le remplacement de la chaudière fioul, coût 75.000 Euros) A été ajouté à ces travaux les W.C de l'école élémentaire. Tous ces travaux pour une enveloppe globale de 250 000 Euros.	Les travaux sont arrêtés suite à la nécessité de réfection et remise au norme de la charpente. Le point sera fait en Septembre.
A quelle date le nouveau passage "Point à tant" ?		
Rue de la Briqueterie	Remise dans le bon sens du panneau indicateur.	A voir.

La brocante de Saint-Agnant	<p>Les sages ont constaté que les problèmes occasionnés aux riverains sont toujours d'actualité. Ils proposent d'étudier la faisabilité aux endroits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le stade municipal * Place de Verdun * Près du bâtiment "Aliénor d'Aquitaine " <p>Actuellement, impossibilité d'interventions des pompiers en cas de nécessité.</p>	
Il est nécessaire d'installer des sanitaires publiques accessibles aux handicapés.	Inexistants à Saint-Agnant	
City Park	A la prochaine réunion, un point sera fait sur le dossier en cours	
PROCHAINE REUNION DES SAGES : Mercredi 26 Septembre à 10 heures		
<i>Bonnes vacances à tous</i>		